

# Selarl SILEX - Maître Stéphane IMBERT

Avocat au barreau de Nice - 19 Rue de la Préfecture - 06300 NICE

Tél. 04.93.85.63.89 - cabinet@silex-avocats.com - site : silex-avocats.com



## **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES APRES SURENCHERE DU DIXIEME - LOT UNIQUE**

Dans un ensemble immobilier sis à NICE (06) 6 et 6 bis rue Alphonse Karr et 11 rue Maréchal Joffre, dénommé «LE PALACE», dans le Bloc B

**UN APPARTEMENT** au 5ème étage

**UNE CAVE** au 1<sup>er</sup> sous-sol - **UN PARKING** au 3<sup>e</sup> sous-sol

### **ADJUDICATION JEUDI 4 OCTOBRE 2018 à 9h**

à l'audience du Tribunal de Grande Instance de Nice, au Palais de Justice, Place du Palais à Nice

Le Ministère d'un avocat inscrit au Barreau de Nice est obligatoire pour enchérir

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, des biens dont la désignation suit : **Désignation - Description**: dans un ensemble immobilier sis à Nice (06) 6 et 6 bis, rue Alphonse Karr et 11 rue Maréchal Joffre dénommé «Le Palace», composé de deux bâtiments, bloc A et bloc B, élevés sur sous-sol de 7 étages avec jardins extérieurs, cadastré section KT n° 19, lieudit «Rue Alphonse Karr» pour 5a 73 ca, savoir: Dans le bloc B : Lot 144 : **UN APPARTEMENT** de 72,10 m<sup>2</sup>, au 5ème étage, composé de 3 pièces, cuisine, salle de bains, wc, dégagement, balcons, et les 540/10.000<sup>èmes</sup> des parties communes générales - Lot 112 : **UNE CAVE** au 1<sup>er</sup> sous-sol, et les 11/10.000<sup>èmes</sup> des parties communes générales - Lot 101 : **UN PARKING** au 3ème sous-sol, et les 37/10.000<sup>èmes</sup> des parties communes générales. Les biens sont **libres** de toute location et occupation. **Syndic** : Immobilière TICHADOU, 2 rue du Congrès BP 1061, 06001 Nice Cedex 01.

**Nom et qualité des parties - Procédure** : Cette vente est poursuivie à la requête de Monsieur le Directeur Départemental des Finances Publiques des Alpes-Maritimes, chargé du Domaine, agissant en qualité d'administrateur provisoire à la succession non réclamée de Monsieur Jacques François Xavier Paul MEDECIN, né à Nice (AM) le 5 mai 1928, décédé à PUNTA DEL ESTE, département de MALDONADO (URUGUAY) le 17 novembre 1998.

En vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de Nice en date du 18 décembre 2017, autorisant la vente aux enchères publiques, à l'audience du Tribunal de Grande Instance de Nice, par le ministère de Maître Stéphane IMBERT, avocat.

Le cahier des charges contenant les clauses et conditions de la vente a été déposé par Maître Stéphane IMBERT au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Nice le 21 mars 2018, RG n° 18/49. La vente était fixée au Jeudi 24 mai 2018. A cette date les biens ont été adjugés à la SARLU JMC IMMOBILIER et à la SAS F.P.I, moyennant le prix principal de 537.000 € - Suivant déclaration au Greffe du TGI de NICE en date du 4 juin 2018 et sous la constitution de Maître Ophélie BERNARD, la SCI Les Amandiers sus-nommée a déclaré surenchérir du dixième le prix principal et porter en conséquence la nouvelle mise à prix à 590.700 €

**En présence de** : 1 - La SARLU JMC IMMOBILIER au capital de 7.622,45€, immatriculée au RCS de Nice sous le n° 420.676.504, dont le siège social est 16 rue du Congrès 06000, agissant en qualité de marchand de biens, représentée par son gérant et associé unique en exercice Monsieur Jean-Marc CRISTIANI.

2 - La SAS F.P.I., au capital de 5000 €, immatriculée au RCS de Nice sous le n° 819.189.820, dont le siège social est 4 bis rue Alphonse Karr le Palace Bât

E 06000 Nice, agissant en qualité de marchand de biens, présentée par son Président en exercice Madame Florence PITAVAL.

**Adjudicataires surenchérés**, ayant pour Avocat **Maître Marie-Françoise DEPO**, Avocat au Barreau de Nice

2 - Les Amandiers, Société Civile Immobilière au capital de 2.286,74 €, immatriculée au RCS d'Avignon sous le n° 316.203.967, dont le siège social est à Courthézon (84350) 17 Chemin du Moulin, prise en la personne de son représentant légal en exercice Madame Maryse Annette CHAMARY.

**Surenchérisseur**, ayant pour Avocat **Maître Ophélie BERNARD**, Avocat au Barreau de Nice.

**Mise à prix** : CING CENT QUATRE VINGT DIX MILLE SEPT CENTS €

## **590.700 €**

**Paiement du prix** : l'adjudicataire devra payer son prix en principal et intérêts, par chèque certifié ou chèque de banque, entre les mains de Monsieur le Directeur Départemental des Finances publiques des Alpes-Maritimes, chargé du Domaine, immédiatement après l'adjudication, à peine de réitération des enchères. Les intérêts seront dus au taux légal dès la date de la vente et seront majorés de 5 points passé le délai de 60 jours. Entrée en jouissance et remise des clés après paiement intégral en principal, frais de vente et intérêts. La présente clause annule et remplace purement et simplement l'article 9 des conditions générales relatif au paiement du prix et aux intérêts, en ce qu'elle a de contraire. **Consignation** : les éventuels adjudicataires devront préalablement à l'adjudication remettre à l'avocat chargé par eux d'enchérir un chèque de banque ou une caution bancaire irrévocable représentant 10% du montant de la mise à prix. **Frais de mainlevée** : si aucune procédure d'ordre ou de distribution du prix d'adjudication n'est ouverte, l'adjudicataire fera son affaire personnelle de la radiation des inscriptions d'hypothèque. **Frais de poursuite de vente** : l'adjudicataire supportera en sus de son prix d'adjudication tous les frais exposés pour parvenir à la vente, ainsi que les droits et honoraires prévus par le tarif en vigueur et les régleront sur la quittance de Maître Stéphane IMBERT, avocat poursuivant la vente. Il supportera également tous les droits et taxes qui seront perçus sur la vente (Enregistrement ou TVA)

**Fait et rédigé à NICE par Maître Stéphane IMBERT, avocat**

Pour tous renseignements s'adresser au Cabinet de Stéphane IMBERT, avocat 19, rue de la Préfecture à NICE, ou consulter le Cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance de NICE le 21 mars 2018, RG n° 18/00049.

**Visites** : - vendredi 21 septembre 2018 de 9h30 à 11h30 - jeudi 27 septembre 2018 de 13h00 à 15h00